

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **91 (1955)**

Heft 18

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE: Vaud: Postes au concours. — Enquête « Augmentations ». — Examens 1955. — S. V. T. M. et R. S. — Cinéma. — Ces prochains jours... — Société vaudoise d'éducation chrétienne. — Visite aux « Mûriers ». — Genève: Caisse maladie et invalidité des instituteurs. — Excursion de l'U. I. G. à Oyonnax. — U. A. E. E.: Séance-surprise du 27 avril. — Neuchâtel: Institut neuchâtelois. — Communiqué: Echanges.

PARTIE PÉDAGOGIQUE: P. Ch.: Le coin du français: Attention! Tu veux tomber!... — Bibliographie. — Fiches de géographie pour l'étude du canton de Vaud. — Croquis panoramiques. — Pour classes O. P.

Partie corporative

VAUD

POSTES AU CONCOURS

Jusqu'au 14 mai 1955 :

Ferreyres : Instituteur primaire.

Fey : Instituteur primaire.

Gollion : Institutrice primaire. Avantages légaux.

Puidoux : Institutrice primaire à Publoz.

Yverdon : 2 instituteurs primaires supérieurs. Avantages légaux. Indemnité de résidence : 400 fr. par an, plus 100 fr. par enfant, maximum 700 fr. Entrée en fonctions le plus tôt possible. — 2 instituteurs primaires. Avantages légaux. Indemnité de résidence : semblable à celles des maîtres primaires supérieurs. Entrée en fonctions : 29 août 1955.

Jusqu'au 19 mai 1955 :

Romainmôtier : Institutrice primaire.

Sainte-Croix : Institutrice enfantine. Entrée en fonctions de suite.

ENQUÊTE « AUGMENTATIONS »

Merci aux collègues qui ont répondu au C.C. à la suite de l'article paru dans le « Bulletin » du 23 avril (1re page). Les réponses sont révélatrices du mécontentement qui règne chez ceux qui ont été victimes (et le sont encore) d'une décision arbitraire en ce qui concerne leurs « augmentations ». Précisément parce qu'il s'agit d'une minorité de fonctionnaires, nous les défendrons. Puisque l'on parle actuellement d'un ajustement des salaires, la première chose à obtenir (il est d'ailleurs possible qu'on y ait pensé en haut lieu) est que chacun touche enfin le salaire légal auquel il a droit d'après le « Statut », toutes augmentations comprises. L'Office du Personnel comprendra-t-il et appuiera-t-il une chose aussi simple ?

E. B.

N.-B. — Il n'est pas trop tard pour répondre à l'enquête du Comité central. Adressez vos réponses au « bulletinier » S.P.V.

EXAMENS 1955

Un collègue nous informe qu'il a écrit l'observation suivante sur le « tableau des notes de promotion » de sa classe :

« Mon enseignement de la comptabilité est donné d'après le manuel officiel Margot et Buxcel. Or l'exercice No 5 proposé pour les examens annuels en 6e année (1re année du degré supérieur) : « *Facture d'un fabricant de clôtures* », comparé aux exercices 6 à 9, pages 93-94 du programme annuel, présente de telles difficultés que je me suis permis de le mettre à la portée des élèves en le ramenant au degré de difficultés du programme annuel. (Voir au verso des feuilles d'examens.) »

Au verso des feuilles d'examens, il a fait écrire par les élèves les raisonnements suivants :

« Périmètre du jardin =
nombre de piquets ordinaires =
nombre de piquets doublés =
longueur d'un fil de fer =
longueur des 5 rangs de fil de fer =
nombre de rouleaux =

Les élèves ont effectué ces calculs, puis ils ont établi la facture.

Notre collègue a eu certainement raison de prendre la responsabilité de ramener les difficultés de l'exercice en question à un degré admissible pour des élèves de 6e. Il a ainsi réparé une « erreur » et a en même temps fait preuve de conscience professionnelle... et de courage.

Il serait également à souhaiter que le texte de la dictée ne puisse pas prêter à discussion, que telle faute compte pour tel expert et pas pour tel autre (... à gros bouillon (s)).

Cependant, le soussigné pense que c'est faire trop d'honneur aux examens (et à la valeur des notes !) que de leur attacher une importance qu'ils ne méritent pas... mais c'est là un avis tout personnel !

E. B.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE T.M. ET R.S.

Samedi 14 mai à 15 heures

Salle des Anciens Remparts - La Tour-de-Peilz

Assemblée générale

15 h., partie administrative, ordre du jour statutaire ; renouvellement du Comité.

15 h. 30, M. René Merminod, dans ses sketches.

1. Tableau d'exposition, 3 personnages.
2. Vieille France, 1 personnage.
3. Russie blanche, 1 personnage.
4. Quatre coups de fil, 4 personnages.
5. Le Rêve, 1 personnage.
6. Le discours, 1 personnage.
7. Au bureau de voyages, 4 personnages.

8. Une histoire de cochon, 1 personnage.

9. A chacun son jus, 3 personnages.

17 h., visite des nouveaux bâtiments scolaires de La Tour-de-Peilz.

CINÉMA

Nous pensons rendre service à tous les collègues qui possèdent un projecteur de cinéma en leur signalant la parution récente de l'*Annuaire du film 16 mm.* (fr. 2.80, Imprimerie Jobin & Lachat, Fribourg). Cette brochure de 102 pages, outre des conseils et des renseignements techniques, contient la liste des films spectaculaires classés par firmes distributrices, la liste des films gratuits et celle des principaux films documentaires. Elle rendra de grands services à tous, mais surtout à ceux qui organisent des séances extra-scolaires.

J.-R. B.

CES PROCHAINS JOURS...

Un jeu tombera dans votre boîte aux lettres.

Vous en jouerez puis, avec le sourire de celui qui fait un bon placement, vous remplirez le bulletin de versement qui sera annexé.

Ainsi vous ferez beaucoup d'heureux en permettant à ceux qui s'occupent de la *protection de l'enfance* de poursuivre leur grand travail.

Cette année, il ne sera pas fait appel aux enfants pour la distribution des bulletins de versement ; mais vous pourriez demander à vos élèves d'encourager leurs parents à jouer le jeu jusqu'au bout. Merci d'avance.

B. Jotterand,

membre du cons. SVPE.

Morges, le 30 avril 1955.

RAPPEL

SOCIÉTÉ VAUDOISE D'EDUCATION CHRÉTIENNE

(anc. Sté. évangélique d'éducation)

Assemblée de printemps et conférence : cet après-midi à 14 h. 30 au Carillon.

(Voir *Bulletin* de samedi dernier.)

Vient de paraître !

L'ANNUAIRE DU FILM 16 mm. 1955



Plus de 1000 films documentaires gratuits
130 films spectaculaires classés par distributeurs
Renseignements techniques, etc. Prix : Fr. 2.80 + port

ANNUAIRE DU FILM — CASE POSTALE 290 — FRIBOURG

VISITE AUX « MURIERS »

Profitant des vacances pascales, je me suis rendue à Grandson, visiter la maison d'éducation des « Mûriers ». Elle est magnifiquement plantée sur la pente au-dessus de la route de Neuchâtel et domine un merveilleux paysage fait de bleu et de vert en ce beau jour de printemps. De beaux conifères, un magnolia et un saule pleureur l'encadrent, mais ne font pas oublier la vétusté du bâtiment. Des fillettes jouent sur la terrasse ; elles sont aussi en vacances.

L'aimable directrice, Mlle Estoppey, nous fait visiter les lieux. Bureau, salon du personnel, réfectoire, salle d'école au mobilier désuet occupent le rez-de-chaussée ; n'oublions pas la salle de jeux que les C.E.M.E.A. ont décorée et agrémentée d'une ravissante maison de poupée. Au premier étage se trouvent les chambres des surveillantes et celles des élèves. Les dortoirs à douze lits ont été transformés en chambres à cinq lits, peintes en jaune, en rose, en bleu : grosse amélioration s'il en est. Au deuxième, encore quelques chambres qu'on espère réparer cette année. Le sous-sol est occupé par la cuisine, la buanderie et divers locaux indispensables à la bonne marche d'une si grande maison.

Savez-vous que cet établissement abrite une quarantaine de fillettes arriérées et une dizaine de membres du personnel ? On sera étonné d'apprendre que les institutrices ne sont pas payées par l'Etat et que les fournitures scolaires sont à la charge de la maison. C'est surprenant pour ne pas dire plus.

Mais de quoi vivent-ils ? De la vente des fruits d'abord. En effet, tout autour du bâtiment, il y a de magnifiques vergers entretenus par M. Lugeon, de Marcellin. Ces vergers ont produit l'année dernière près de 24 000 kg de fruits et ont laissé un bénéfice net de 4787,95 fr. Ces fruits (pommes, poires, prunes et pruneaux) se vendent fort bien, car ils sont de qualité ; ils ont même obtenu des prix. Une seconde source de revenus est le tissage. Quatre métiers sont en activité et font des nappages, des linges. Et enfin la troisième est alimentée par les dons qui se sont élevés en 1954 à 24 579,75 fr. (parmi lesquels un subside du D.I.P. de fr. 5 800). Cette année un généreux anonyme a fait un don de 9 000 fr. et l'Innovation a envoyé 206 fr., produit de la vente de dessins d'enfants.

Malgré un bénéfice de 166,75 fr. en 1954, le comité directeur a des soucis d'ordre financier dès qu'une dépense hors-budget (achat de trousseau, réparations, création d'une classe ménagère) se montre urgente.

Autrefois, on occupait les élèves au jardin et au tissage. Aujourd'hui, à cause de la présence de petites filles, les conditions ont changé, et on doit faire appel à des éducatrices.

Félicitons Mlle Estoppey de chercher à améliorer l'état mental de ses protégées. Elle tient à leur donner un bagage et à en faire des femmes capables de gagner leur vie en ayant si possible un métier. Elle a droit à toute notre admiration et nous espérons que certains de ses soucis disparaîtront.

Notre vœu est que bientôt « Les Mûriers » deviennent vraiment la maison sœur de l'Ecole Pestalozzi ; les fillettes autant que les garçons ont droit à notre appui ; le corps enseignant vaudois ne doit pas s'en désintéresser.

C. C.

GENÈVE**CAISSE MALADIE ET INVALIDITÉ DES INSTITUTEURS GENEVOIS
RAPPORT DU PRÉSIDENT**

présenté à l'Assemblée générale ordinaire du 22 avril 1955

Pour la 31^e fois, vous avez le devoir d'entendre le rapport annuel relatant les avatars divers de la caisse-maladie. N'était-ce la célébration du 30^e anniversaire de notre institution, il n'y aurait rien de transcendant à signaler. Et pourtant, il est différents renseignements que nous devons apporter à cette assemblée selon la coutume établie.

A cet effet, votre président sollicite chaque fois de notre dévoué trésorier et administrateur reconnu quelques précisions statistiques dont il est seul en possession. Je ne puis résister au plaisir de vous transmettre ses conclusions, les voici : « Brode, mon viel ami, montre les difficultés que rencontre une petite caisse qui se recrute qu'à grand peine. Secoue un peu les jeunes qui ne paraissent pas se préoccuper beaucoup de l'adversité qui les épargne momentanément. Ton rapport sera lu dans le Bulletin et peut-être fera-t-il penser à ce que devrait être une vraie mutualité. »

Et voilà, grâce à Edmond Martin, une tâche toute tracée. Un peu de statistique, tout d'abord.

Répartition des assurés en 1954

37 assurés aux soins médicaux et invalidité	A
76 assurés aux soins médicaux et invalidité et chômage	B
5 assurés aux indemnités invalidité et chômage	C

soit au 31 décembre : 118 membres.

Ce n'est pas sans amertume que nous constatons avec vous cette régression d'une unité dans l'effectif de la Caisse, régression due au départ bien inattendu (20 septembre 1954) d'un collègue, Jules Balthazard, dont chacun appréciait entre autres qualités rares, celle d'un mutualiste attentif aux destinées de notre institution, ayant en toutes circonstances donné l'exemple de la solidarité la plus effective.

Nombre d'assurés malades 43

Cas de maladie 53 dont 6 hospitalisés

Journées de maladies hospitalisées 150 dont 37 à l'hôpital et 113 en clinique privée.

Conformément aux art. 24 et 42 des statuts, le Comité s'est vu dans l'obligation de suspendre les secours à deux assurés qui deviennent dorénavant invalides : 244 jours d'invalidité à Fr. 1.—.

La Caisse recrutant difficilement de nouveaux assurés jeunes l'indice de morbidité tend sensiblement à monter.

Frais de maladie incombant à la Caisse

De Fr. 40.- à Fr. 100.- = 20 malades	de Fr. 500.- à Fr. 600.- = 0 malade
De Fr. 100.- à Fr. 200.- = 12 malades	de Fr. 600.- à Fr. 700.- = 2 malades
De Fr. 200.- à Fr. 300.- = 1 malade	de Fr. 700.- à Fr. 800.- = 1 malade
De Fr. 300.- à Fr. 400.- = 3 malades	de Fr. 800.- à Fr. 900.- = 1 malade
De Fr. 400.- à Fr. 500.- = 2 malades	Fr. 1.622.- = 1 malade

En 1951, un seul cas nous avait coûté plus de Fr. 600.

Cette simple constatation vous permet de toucher du doigt combien les charges découlant de la maladie ont augmenté et combien nous pouvons être fiers d'avoir pu atténuer les soucis financiers des collègues durement éprouvés.

En exécution de la décision prise lors de l'assemblée générale de l'an dernier, votre Comité a contracté, par l'intermédiaire de la C.T., une réassurance pour les cas de longue maladie, la poliomyélite en particulier.

Grâce à notre système de prépaiement par l'assuré, nous n'avons pour ainsi dire pas de véritables conflits avec le corps médical. Heureusement pour nous, car la Fédération genevoise, malgré de nombreuses assemblées et des pourparlers interminables, n'a pu encore trouver le moyen d'établir une convention avec l'Association des médecins !

Par contre, nous avons le plaisir de vous signaler que le département fédéral compétent poursuit avec ténacité une révision complète de la LAMA, prévoyant en particulier une augmentation des prestations ordinaires et pour la tuberculose ainsi que de nouvelles dispositions facilitant le libre passage, d'où de meilleures possibilités de recrutement.

Le Bulletin corporatif (No 15) a publié le compte rendu financier de l'exercice que nous clôturons aujourd'hui. Nous n'y reviendrons que pour constater, malgré l'aggravation des charges de la Caisse, une modeste mais précieuse amélioration du bilan d'où il ressort une fortune nette en fin d'exercice de Fr. 44 526,55. Ce résultat favorable nous le devons tout d'abord à votre esprit de sincères mutualistes qui ne recourent en général aux prestations de la Caisse qu'en cas de maladie véritable et non pour des bagatelles que les membres fondateurs n'avaient jamais envisagés de prendre en considération.

Nous le devons également ce résultat à la légère augmentation des cotisations que vous avez consentie afin d'éviter le renouvellement du regrettable déficit de 1953. Mais nous le devons surtout à la vigilante et humaine gestion de notre trésorier E. Martin, dont ni l'âge, ni les tracas n'ont pu altérer l'admirable et clair dévouement qu'il apporte dans l'exécution de son mandat.

En votre nom, je tiens à lui adresser nos remerciements affectueux dans l'espoir qu'il nous sera donné de pouvoir compter longtemps encore sur son précieux concours.

Notre gratitude va aux membres du Comité toujours assidus aux séances auxquelles n'a malheureusement pu participer le collègue L. Durand durement atteint dans sa santé ; nous formons fraternellement tous nos vœux dans l'espérance qu'il pourra reprendre son activité et nous apporter à nouveau sa dévouée collaboration.

Il est de notre devoir de rappeler ici la grave responsabilité statutaire qu'encourent les contrôleurs désignés par l'assemblée ; aussi nous est-il agréable de témoigner notre vive gratitude aux collègues Béguin, Druz et Sangsue dont nous avons apprécié le dévouement éclairé dans l'exécution du mandat qui leur avait été confié.

Mais trêve de considérations administratives. Il nous faut conclure et nous ne saurions mieux le faire qu'en rappelant l'heureuse et bénéfique célébration du trentième anniversaire de notre chère mutuelle. Ce fut

une belle journée que celle que nous avons consacrée à l'amitié et à la solidarité le samedi 23 octobre. Willemin en a donné dans l'Educateur (No 39) un compte rendu relatant notre équipée au Plan-les-Ouates et dans les « hauts-lieux de Compesières ».

Restons sous cette bonne impression ; ayons confiance dans les destinées de notre institution basée sur les principes d'une véritable fraternité.

Votre président, *Albert Claret.*

EXCURSION DE L'U.I.G.D. A OYONNAX

Jeudi 28 avril 1955

Un car fort bien dénommé « Caprice » emmenait, par ce jeudi ensoleillé, un joyeux groupe d'institutrices, sous la direction de nos dynamiques présidentes, Mlles Quartier et Martha. Mlle Schnyder, présidente de l'U.A.E.E., nous honorait de sa présence. Le voyage s'accomplit sans histoire par le Fort de l'Ecluse et Bellegarde. La campagne somptueusement fleurie et les grandes forêts du Jura nous offraient un bain de verdure reposante, tandis qu'amical bavardage faisait paraître les instants plus brefs. A Oyonnax, « ville du peigne », nous visitons rapidement le « Salon international du plastique », où l'on trouve de tout : machines et matières premières, produits manufacturés, dans une gamme immense d'objets allant du biberon à la fleur mortuaire, comblant ainsi les besoins de tout âge et de toute profession. A côté des « anciens » plastiques (celluloïde, bakelite, rhodoïde, béliquite), les « nouveaux » plastiques moulés font chanter leurs couleurs vives, acides et l'on comprend les ménagères modernes de s'enticher de ces objets souples, résistants, insonores, qui allègent de beaucoup leur tâche.

Le champ d'application des plastiques est immense, nous en sommes convaincue en sortant de l'exposition. Articles ménagers, fournitures de bureau, jouets, contenants divers, isolants, revêtements indestructibles, broserie, maroquinerie, lunetterie, boutons, articles d'emballage, bateaux, chaussures de plastic s'apprêtent à conquérir les marchés mondiaux. Les plastiques ont leurs périodiques et leurs revues de documentation et d'information et des centres de recherches.

CHASSERON

Panorama splendide

280 sommets, des Alpes aux Ballons d'Alsace

PRIX SPÉCIAUX POUR ÉCOLES : potage et thé 90 cts

M. Mirandon, ancien maire d'Oyonnax, nous attendait ensuite, au Crêt d'Echallon où, aimable et disert, il présida un repas digne des traditions de la plus grande cuisine française et auquel assista la majorité des excursionnistes, tandis que quelques intrépides allaient pique-niquer et cueillir des gentianes.

L'après-midi nous vîmes rendre visite à deux usines fort différentes : une fabrique « artisanale » de peignes où nous pûmes assister tour à tour aux quelque vingt opérations que nécessite la confection d'un simple démêloir. Là, chaque ouvrier semble travailler tranquillement, avec goût et amour du métier. Le contremaître qui nous pilotait s'enorgueillit, d'ailleurs, d'être employé de la maison depuis 1910, et dit n'être pas le seul à affirmer la tradition de travail bien fait qui fait la réputation de la maison.

L'atmosphère est très différente dans la seconde usine que nous pûmes voir. Là, dans une halle surchauffée, des machines bruyantes « avalent » sans arrêt de petits cubes de polyéthylène blanc et laissent tomber, par une ouverture, des pièces moulées : boîtes vertes, cintres rouges, bols jaunes, cuillers bleues, entonnoirs transparents, cuvettes de plastic moulé. L'ouvrier qui fait fonctionner chacune de ces machines inspecte les objets, supprime les bavures d'un adroit coup de pince et empile la production dans des emballages préparés. Les déchets serviront à faire des vernis cellulosiques.

Ce procédé de moulage par injection, entièrement mécanisé, ne laisse aucune place à l'initiative personnelle ni à l'esprit créateur : la machine « crache » l'objet qui lui est imposé par le gabarit qu'elle porte et l'ouvrier est uniquement son servent.

Après ces deux intéressantes visites, notre groupe fut fort aimablement accueilli pour un vin d'honneur à la Mairie d'Oyonnax. M. Mirandon leva sa coupe à l'amitié qui, de vieille date, lie Oyonnax et Genève. Il eut d'aimables paroles pour le Département de l'Instruction publique qui accueille chaque été les lauréats du Certificat d'études des écoles d'Oyonnax, lors de leur voyage de fin de scolarité.

Mlle Quartier répondit en quelques mots, et remercia deux charmantes collègues qui avaient tenu à nous piloter dans nos visites d'usine. Puis, le jour déclinant, il fallut quitter cette hospitalière petite cité, et ce fut le retour, par la Faucille, sous un soleil déclinant qui dorait les pentes du Jura.

Colette Collet.

U.A.E.E. — SÉANCE-SURPRISE DU 27 AVRIL A LA TAVERNE DE LA MADELEINE

On le savait... sans le savoir, cette séance-là allait avoir lieu en l'honneur des trois dynamiques et sympathiques membres sortants de notre comité : Madeleine Forestier, Madeleine Conne et Jeannette Leclerc. C'est ce que nous annonça à l'issue du goûter, notre présidente, qui remercia au nom de l'Association, nos trois collègues, pour leur dévouement et le cœur qu'elles ont apporté à leur tâche pendant plusieurs années. Elle remit ensuite à chacune d'elles cadeau et fleurs, et Mme Conne remercia en son nom et celui de ses collègues, en quelques paroles pleines de feu.

Nous eûmes alors le plaisir d'entendre un duo, exécuté avec les qualités que l'on sait, par Mlle Compagnon au violon et Mlle Rodel au piano, que suivirent d'aimables interprétations à deux pipeaux données par Mlles Duparc et Fillettaz (qui, soulignons-le, ont le mérite d'avoir confectionné elles-mêmes leurs instruments). Après un autre duo piano-violon, Mlle Compagnon nous révéla ses talents de cinéaste en faisant passer deux courtes séquences qui nous reportèrent tour à tour aux dernières fêtes des Promotions, et plus loin encore dans le temps, à une séance d'Escalade pirouettante et... végétale !

Pour terminer, Mlle Basset nous donna, avec le concours de Mlles Rodel et Compagnon, un sketch qu'elle avait imaginé, sketch plein d'humour et de finesse, où chacune des trois héroïnes de la fête avait droit à son petit couplet personnel : *Mon p'tit chapeau gris...* (Madame Forestier, il fallait bien vous y attendre !) ; *Petit' Jeannett' s'est fâchée : pourquoi ne peut-ell' pas monter, dans tous les degrés...* » (Ça, bien sûr, pour notre dernier transfuge !) ; *Un sourir' de Mad'lein'...* (Qui le prodigue plus éclatant et chaleureux que Madeleine Conne ?) Le Sketch se terminait sur l'air entraînant des petits nains de Blanche-Neige que l'assemblée reprit en chœur avec des « Hi-Ho » pleins d'optimisme.

Remercions ici très vivement celles qui nous ont préparé cette petite fête si parfaitement réussie, à laquelle chacune prit un très grand plaisir, et remercions encore Madeleine Forestier, Madeleine Conne et Jeannette Leclerc pour leur belle activité au sein de notre association.

M. M. S.

NEUCHÂTEL

INSTITUT NEUCHÂTELOIS

L'assemblée générale de l'I.N. a eu lieu samedi 22 avril sous la présidence de M. Maurice Neeser.

En ouvrant la séance, le président rend hommage à M. Henri Perret, conseiller national, dont les obsèques ont lieu ce jour-même.

On remarque la présence de MM. Pierre Bovet et Bénigne Mentha, entre autres personnalités.

M. Neeser lit le rapport très complet de l'activité de l'I.N. en 1954. Le style en est châtié. Chacun est surpris de l'ampleur de travail accompli par l'I.N., de la part qu'il prend à toute manifestation contribuant au développement culturel du peuple neuchâtelois. M. Mentha sut remercier le président en termes élégants. Le temps du beau langage n'est pas entièrement révolu, Dieu merci ! Cette jouissance de l'esprit, très appréciée de tous, mérite d'être relevée.

Puis l'accession au titre de membre de l'Institut est accordée à six personnes : Monique St-Hélier (1895-1955), admission posthume puisque ce remarquable écrivain est décédé après la date prévue, en janvier, pour sa présentation ; cette femme de lettres publia, entre autres ouvrages de valeur, *Le Cavalier de paille* édité par la Guilde du livre. — MM. Léon Montandon et Louis Thévenaz archivistes tous deux auteurs d'études importantes sur l'histoire du Pays de Neuchâtel ; M. Paul Bourquin, rédacteur en chef de l'« Impartial » ; MM. Chautems et Bergeon.

La séance fut suivie d'une conférence de M. L. Montandon, ancien archiviste de l'Etat, sur le régionalisme en terre neuchâteloise. Avec bonhomie, l'orateur parle des nombreux possesseurs de fiefs qui se partageaient notre pays dans les temps anciens et ont singulièrement favorisé l'éclosion de l'esprit régionaliste. Les châteaux qui émaillent encore tout le Vignoble en sont les témoins. Chacun s'évertuait plus ou moins farouchement à défendre ses intérêts. Les particularismes encore si marqués dans maintes régions du canton qui sont restés ici et là virulents, les conceptions qui opposent nettement le Haut et le Bas, trouvent-ils leur origine dans notre histoire, c'est bien probable, quoi qu'il soit difficile de déterminer leur influence précise. W. G.

COMMUNIQUÉ

ECHANGE

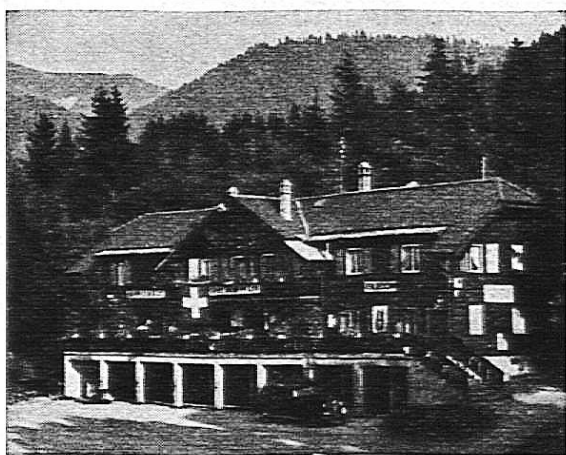
Garçon tessinois (14 ans) de 3e secondaire, et garçon (ev. jeune fille) de langue française du même âge pour un où deux mois (juillet-août) pour se perfectionner dans les langues respectives. Possibilité de suivre des cours de langue.

Eventuellement conditions pour une pension et pour des leçons.
Offres à M. le prof. Delco Osvaldo, Bellinzona (Tessin).

ECHANGE OU PENSION

Quels collègues romands désireraient échanger leur fille ou leur fils avec une Bernoise ou un Bernois de 14-15 ans pendant les vacances d'été, soit du 9 juillet au 14 août ? Qui prendrait éventuellement un de ces « Buben » ou une de ces « Mädchen » en pension ?

Adressez vos offres à M. Ernest Segesser, directeur de l'Ecole secondaire, à Wabern (banlieue de Berne).



HOTEL DENT DE LYSS

Alt. 1100 m. **LES PACCOTS**/Châtel-St-Denis

Grande salle,
accueil chaleureux et
prix spéciaux pour
écoles et sociétés

Tél. (021) 5 90 93

Rabais pour écoles et sociétés

sur le

Téléférique Riddes-Isérables (Valais)

Partie pédagogique

Comment vous y prenez-vous ?

C'est une nouvelle rubrique que nous ouvrons aujourd'hui avec l'espoir qu'elle sera souvent et abondamment alimentée. Elle voudrait donner l'occasion à tous nos collègues, qui éprouvent quelques difficultés dans leur travail, de poser des questions auxquelles nous répondrons immédiatement, dans la mesure du possible.

Inutile de dire que toutes les questions seront admises, les plus simples et élémentaires, comme les plus générales et essentielles pourvu qu'elles présentent quelque utilité pratique. Ainsi notre journal pourra devenir toujours mieux un moyen d'expression vivante à la disposition de nos collègues.

Et maintenant, la rubrique est ouverte... à nous tous de la faire vivre pour le plus grand profit de chacun !

Nous commençons aujourd'hui sans plus attendre en donnant la réponse de G. Girod à la demande qu'on nous a formulée.

Comment les élèves manipulent-ils eux-mêmes les fiches de petit format (A6) du fichier de travail ?

Qu'il me soit permis de vous présenter en toute simplicité une suggestion relative à la manipulation par les élèves eux-mêmes des fiches petit format (A6), soit *fiches de travail*. Une phrase de l'article paru dans l'*Educateur* No 16 : « Quant à les remettre, c'est une autre histoire ! » Pour ma part, je crois avoir résolu heureusement ce problème, d'une importance vitale pour un fichier :

Chaque élève de ma classe étant numéroté — de grâce n'allez pas croire que l'on traite en « numéros » des adolescents ! — il a été établi, pour chacun, deux (ou plus suivant les besoins) *Fichets* présentant l'aspect suivant : Une fiche A6 semblable aux fiches de travail portant au coin supérieur droit la mention :

fiche prise par 27

 correspondant à l'élève. et en-dessous le numéro

Deux phases distinctes vont donc se dérouler :

1. L'élève No 27 prend sa fiche à lui destinée et glisse dans le fichier, à la place de la fiche, son « fichet » de propriété. Ainsi, les élèves et le maître savent où se trouvent la fiche absente.

2. L'élève No 27 n'a plus besoin de sa fiche : Il devra nécessairement la remettre à la bonne place pour pouvoir rentrer en possession de son « fichet » personnel.

Ainsi, sans que le maître n'intervienne, les fiches sont reclassées. Il est bien évident qu'un contrôle périodique s'avère nécessaire, certains fichets demeurant — pour les élèves ! — introuvables.

Si la « numérotation » proposée peut choquer certains d'entre nous, il suffit d'indiquer au coin du fichet le nom et prénom de l'élève de préférence à son numéro, mais... il faudra alors établir chaque année une série de fichets !...

G. Girod.

LE COIN DU FRANÇAIS**ATTENTION ! TU VEUX TOMBER !...**

ou les divers temps du futur.

Attention ! Tu veux tomber !...

Voilà un tour qui, s'il est fréquent en Suisse romande, ne lui est certes pas particulier. Comment dire en bon français ? — Tu **vas** tomber !

Il n'y a pas ici expression d'une volonté ; personne ne **veut** tomber, personne ne **veut** que l'on tombe, pas plus la mère qui met en garde son enfant que celui-ci : **Attention ! tu vas tomber !...**

Confusion d'auxiliaire pour l'énoncé d'un fait qui se produira dans un avenir très proche. Non pas **vouloir**, mais **aller** : nous **allons arriver**, il **va venir**, je **vais rentrer**.

Ce temps, composé de l'auxiliaire **aller** au présent et de l'infinitif du verbe considéré, s'appelle le **futur proche**, ou **futur immédiat**. Il s'intercale, dans le cours du temps, entre le présent et le futur ordinaire ou futur simple.

De sa fenêtre, la mère appelle son fils qui joue au jardin :

— **Louis ! Rentre !**

Si Louis répond :

— **Oui, m'man, je rentre,**

en usant du présent, c'est que l'action est simultanée ; il parle encore qu'il s'est déjà mis en route. S'il répond à sa mère :

— **Oui, m'man, je rentrerai !**

c'est qu'il reste encore dans le jardin et qu'il sait que sa mère a une longue patience. Le futur qu'il a employé permet en effet d'envisager une action qui s'accomplira dès maintenant dans le futur, mais sans préciser ; ce sera dans une heure, ou dans un mois...

Si Louis veut exprimer son intention de rentrer sans tarder, dès qu'il aura par exemple fini sa partie de nius ou remis ses jouets en ordre, il répondra avec logique :

— **Oui, m'man, je vais rentrer !**

Je vais rentrer : c'est le futur immédiat, temps logique comme le **présent duratif** (un garçon s'en va chantant), le **présent accidentel** (si la corde vient à craquer... Il en vient à frapper...), le **passé proche** ou **passé immédiat** (je viens d'arriver ; il allait sonner lorsque la porte s'ouvrit) ou les temps marquant une action presque accomplie (il cuida mourir ; il faillit se noyer : il risqua de se tuer), etc. Dans ces temps logiques apparaît bien la tendance analytique du français à la recherche de la précision et de la nuance *.

Le futur peut s'exprimer par de nombreux temps qui ne figurent pas tous dans nos grammaires traditionnelles : nous venons de voir le futur simple (**je rentrerai**) et le futur immédiat (**je vais rentrer**) ; nos grammaires signalent le futur antérieur (**je serai rentré**) ; nous connaissons bien le participe futur (**devant rentrer**) et l'infinitif futur (**devoir**

* L'expression romande *il veut pleuvoir* pour *il va pleuvoir* (magnifique exemple de futur proche) provient en droite ligne du patois yə vaou phyovai : ce qui nous montre bien que ce n'est pas d'aujourd'hui que date la confusion entre les auxiliaires *veut* et *va* !

rentrer) où l'auxiliaire peut indiquer le futur autant que l'obligation ; surtout nous utilisons chaque jour un futur dans le passé que l'on appelle aussi **conditionnel-temps**. Comme nous le verrons tout à l'heure, l'ancien conditionnel exprimait le futur dans le passé : il s'est peu à peu étendu à d'autres usages — sans perdre ce premier —, ce qui fait que le conditionnel actuel exprime le doute, la condition (d'où son nom), l'hypothèse, la supposition, par quoi il s'est d'ailleurs mis à empiéter sur le subjonctif ; mais cela, c'est une autre histoire !

Qu'est-ce que ce conditionnel-temps qui exprimait le futur dans le passé ?

Si je suppose cette phrase en style indirect : « Il m'avait écrit qu'il viendrait à Pâques » et que je la transcris en style direct : « Il m'avait écrit : je viendrai à Pâques », je remarque que le futur de la proposition indépendante coordonnée **je viendrai** répond au conditionnel de la subordonnée **il viendrait**. Mais je remarque aussi que ce temps du verbe, qu'un débutant analyserait comme un conditionnel, n'exprime en réalité ni le doute, ni la supposition ; ce n'est pas un conditionnel comme : « Il **viendrait**, s'il était libre de ses actes » ; c'est un tout autre conditionnel, un conditionnel-temps, un vrai **futur dans le passé**.

Certaines langues issues de l'indo-européen possèdent encore d'autres futurs : le latin, un impératif futur ; le grec ancien, un optatif futur ; etc.

« Futur simple » disais-je ci-dessus pour expliquer une forme verbale comme je **viendrai**, je **rentrerai**, il **ira** ou nous **écrivons**.

Historiquement, ce « futur simple » est en réalité un temps composé ! Le futur simple du latin littéraire (ou classique) n'a rien laissé en français. En revanche, un temps composé s'est développé peu à peu pour le remplacer. Son origine se trouve dans un tour du latin littéraire qui prête un sens spécial au verbe **habeo** « j'ai » : **habeo etiam dicere** « je puis encore ajouter », **non habeo quid scribam** « je ne sais qu'écrire », ou **nihil habeo ad te scribere** « je n'ai rien à t'écrire », dit un des meilleurs écrivains latins, le grand Cicéron. Au lieu du trop distingué et trop difficile **scribam** « j'écrirai », on se mit à dire même chez les gens distingués **habeo scribere**, ou mieux **scribere habeo** « j'ai à écrire », exactement **écrire-ai**, qui devint **écri-ai** puis **écrirai** !

De même on eut **ire-habeo** → **irai** ; **portare-habeo** → **portar-habeo** → **porterai** ; **essere-habeo** → **sere-habeo** → **serai** ; etc. (**essere** est un infinitif vulgaire pour le classique **esse** « être » ; il ne faut jamais oublier que notre français est un latin vulgaire lentement transformé, non un aboutissement du latin classique !)

Remarquons que les futurs tels que **mourrai** (**morire-habeo**), **verrai** (**videre-habeo**), **voudrai** (**volere-habeo**) sont réguliers et de formation ancienne, tandis que les futurs tels que **mentirai**, **sentirai** ou **finirai** ont été au contraire refaits sur l'infinitif (**mentir-ai**) à une époque postérieure. N'avons-nous pas cent fois prétendu et enseigné le contraire ?

Le groupe **rr** (**r** double) s'est formé dans les futurs **courrai** (**currere-habeo**) et **mourrai** (**morire-habeo**) par effacement d'une voyelle atone dans un proparoxyton (mot accentué sur la troisième syllabe avant la fin) ; c'est une loi importante de la phonétique française : **asinum** (accentué

sur l'antépénultième **a**, **i** atone, accent second sur **u**, **m** non prononcé tombant de bonne heure) devient **asnu**, **asne**, **âne** ; de même **arborem-arbre** ; **tabulam-table**, etc.

Dans les deux exemples ci-dessous, on assiste à la syncope (chute au milieu d'un mot) de la voyelle atone, au développement d'un groupe **d** transitoire et à la vocalisation du **l** devant consonne et après voyelle telle que **a**, **e**, **i** et **o** : **volere-habeo** → **volre-habeo** → **voldrai** → **voudrai** ; **fallere-habet** → **fallre-habet** → **faldra** → **faudra**.

Puisque je parle des temps composés, je voudrais montrer que le passé composé ou **parfait** (j'ai terminé, j'ai fait, j'ai eu) a de plus en plus remplacé le passé défini, ou passé simple, ou encore **prétérit** (je terminai, je fis, j'eus). Mais cette évolution s'est poursuivie, et le passé antérieur peu populaire « quand j'eus mangé » a cédé la place à un **temps surcomposé** « quand j'ai eu mangé » avec double participe passé. Pour marquer l'antériorité, nous usons d'un **plus-que-parfait surcomposé** « si j'avais eu mangé ».

Au début de ce siècle, Louis Gauchat (in **Dictionnaire géographique de la Suisse** V/264) signalait cet usage comme particulier au parler romand ; il y a belle lurette qu'il est constaté en France. En revanche, il semble que nous avons gardé l'apanage de la formule que mentionne Gauchat : **quand il est eu eu trouvé** dans le sens de **quand il fut trouvé**. Il faut avouer qu'elle n'est guère plaisante. Heureusement qu'elle est fort rare !
P. Ch.

BIBLIOGRAPHIE

L'éveil de l'intelligence, par Y. Mourad. 2e éd. Paris, P.U.F., 1955.

C'est un essai de synthèse au moyen de la méthode génétique (étude de l'intelligence dans son développement) et dans la méthode comparative (comparaison entre les comportements animaux et ceux de l'enfant du premier âge). Mentionnons deux idées essentielles qui nous paraissent devoir être retenues : a) l'intelligence d'un animal adulte (par exemple le chimpanzé) n'est pas absolument équivalente à celle de l'enfant, même si certaines réussites leur sont communes ; b) il n'y a pas de rupture entre le comportement inné et le comportement acquis, la maturation nerveuse joue un rôle important dans l'acquisition des habitudes, surtout dans les premières années.

Développement psycho-moteur du premier âge, par Dr C. Koupernik. Paris, P.U.F., 1954.

On appelle premier âge la période de l'enfance allant de la naissance à 2 ans. Or l'évolution de l'enfant s'y caractérise par l'acquisition des habitudes motrices élémentaires, telles que la marche, la préhension, etc. Si les conditions du milieu, qui s'ajoutent à celles de la maturation nerveuse, ne sont pas favorables à ce développement, l'équilibre de l'enfant peut s'en ressentir ultérieurement. C'est dans un but de prévention, — tant l'équilibre nerveux est précieux pour l'individu des temps modernes, — que l'ouvrage a été composé.

FICHES DE GÉOGRAPHIE POUR L'ÉTUDE DU CANTON DE VAUD

Ces 12 fiches permettront un travail personnel : l'étude des cartes du manuel utilisé en 1^{ère} année du degré moyen » **LE CANTON DE VAUD** » (Henri Rebeaud). Ces fiches font appel aux notions d'orientation, d'altitude, de distance, et offrent quelques problèmes de réflexion élémentaire.

Elles ne sont pas présentées sous forme de questions, mais sous forme de phrases incomplètes que les enfants recopieront et compléteront. Pourquoi ? parce qu'à cet âge (9 ans), la grande majorité des enfants est incapable de répondre à une question par une phrase convenable, et que nous voulons profiter de la géographie pour habituer l'enfant à la rédaction.

Gaston Falconnier.

N. très B. — Il est bien entendu que l'étude du Canton de Vaud ne peut se borner à l'étude de ces fiches.

LE CANTON DE VAUD — LA VALLÉE DE JOUX

carte page 6

1. L'... est une rivière qui coule du ... au ..., et qui déverse son eau dans le lac de...
 2. La Vallée de Joux s'étale entre deux chaînes de montagnes : la chaîne du... et celle du
 3. (moins élevé, plus élevé.) Le village du Brassus est ... que Le Pont.
 4. (il faut monter, il faut descendre.) Pour aller du Brassus au Marchairuz... — Pour se rendre du Lieu au lac Brenet... — Pour aller de l'Orient au Brassus ... — Pour se rendre du Mollendruz à l'Abbaye....
 5. Je descends le col du Marchairuz et je me rends au Lieu. La deuxième localité que je rencontrerai sera....
 6. Je traverse l'Orient en voiture et j'ai le Risoux à ma gauche ; le prochain village traversé sera....
 7. Quelle heure est-il ? L'ombre du clocher du Brassus s'étend vers le nord, donc il est environ....
 8. (Orientation.) Un train passe au Lieu à 13 h. 30, il passera au Sentier à 13 h. 45, donc il roule vers....
 9. Le massif du Mont Tendre s'étale au nord jusqu'au col ... et au sud jusqu'au col
 10. (une bande de papier te rendra service...) Quatre kilomètres séparent la Dent de Vaulion de l'Abbaye. Du Brassus au Lieu il y a ... kilomètres. La longueur du lac de Joux est de ... kilomètres, ce qui représente ... heures de marche.
-

VOTRE ASSURANCE ACCIDENTS AUX
CONDITIONS DE FAVEUR DE LA S.P.V.

Demandez conseil à votre collègue
P. JAQUIER, inst., route de Signy, Nyon

**ETUDES CLASSIQUES
SCIENTIFIQUES ET COMMERCIALES**

Maturité fédérale
Ecoles polytechniques
Baccalauréat français
Technicums

Diplômes de commerce
Sténo-dactylographe
Secrétaire-comptable
Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues



Ecole Nouvelle Préparatoire

Internat pour garçons - Externat mixte

PAUDEX - Lausanne

Tél. 28 24 77

Préparations aux Collèges, Gymnases, Ecoles de Commerce. Raccordement à toutes les classes. **Bachots, Matu., Ecole polytechnique.** Enseignements par petites classes. Dir. M. Jomini.

CANTON DE VAUD — VALLÉE DE L'ORBE

carte page 8

1. Le ... est un ruisseau qui se jette sur la rive ... du Talent.
2. La Thièle est la réunion de ... et de ..., (en amont, en aval) d'Orbe.
3. L'Orbe et le Nozon prennent leur source dans le ..., tandis que le Talent vient du ... (voir carte page 16.)
4. Le tunnel franco-suisse du ... porte le nom de la montagne sous laquelle il passe.
5. La ligne de chemin de fer Lausanne - Vallorbe a été ouverte en 1870, il y a donc ... ans. Quant au tunnel du Mont d'Or, il fut inauguré 45 ans plus tard, donc en l'année ...
6. La ligne Vallorbe - Brassus fut ouverte 16 ans plus tard que la ligne Lausanne - Vallorbe. Le grand-père Octave est né cette année-là, donc il est âgé de ... ans.
7. L'Orbe sort de terre entre deux sommets : le ... et la ...
8. Le lac Brenet est à 1 006 mètres d'altitude. L'eau descend de 217 mètres à l'intérieur de la montagne, l'Orbe réapparaît donc à l'altitude de ... mètres.
9. De Vallorbe à Ballaigues il y a en ligne droite 3 kilomètres. Le tunnel du Mont d'Or est ... fois plus long que cette distance, donc il mesure ... km.
10. (la bise, le vent, le joran.) ... est un vent qui souffle en sens contraire de la direction d'écoulement des eaux de la Thièle.

LE CANTON DE VAUD — LE NORD DU CANTON

carte page 12

1. L'... est un ruisseau qui prend sa source un peu au ... de Ste-Croix et qui coule de ... à ... en direction du lac de
 2. Dans cette région le Jura compte quatre sommets : le ... qui se trouve près de la France, les ... qui portent le nom d'un village, le ... au sud duquel se trouve Les Rasses, et le ... situé tout au nord.
 3. Avant de déboucher dans le lac de Neuchâtel, la Thièle traverse la ville d'....
 4. Depuis Yverdon, je peux aller à Ste-Croix de deux manières : 1. ...
 5. Si je quitte Yverdon par la route en direction du nord et si je bifurque à droite je traverserai bientôt les deux localités ... et de ...
 6. (plus proche, plus éloigné.) Le sommet du Chasseron est ... de la frontière française que le sommet du Suchet.
 7. (intercantonale, internationale.) Le Creux-du-Van est à proximité d'une frontière ...
 8. Un aviateur survole le Suchet et met deux minutes pour atteindre le Chasseron. Là, il fait un quart de tour à droite ; dans ... minutes il atteindra le lac de Neuchâtel après avoir survolé
-

Magasin et bureau **Beau-Séjour 8**

Téléphone **permanent 22.63 70**

POMPES FUNÈBRES
OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE

Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation

EGYPTE

JUSQU'A ASSOUAN

SYRIE

JUSQU'A PALMYRE

19 jours: Fr. s. 513.—

(DE GÈNES A MARSEILLE)
3 départs, du 14 juillet au 18 août,
réservés aux jeunes de 18 à 35 ans
et aux membres de l'Enseignement

SERVICE DES JEUNES
(Voyages Gallandat)

19, place Dauphine - PARIS-1er
ODE. 95-17 - De 18 à 19 h.

Nombre de places limité

Hôtel Weisshorn

s/**ST-LUC** (Valais) - Alt. 2300 m.

Le plus près de la Bella-Tola et
Meiden-Pass.

But idéal pour courses

cuisine soignée. Raclettes. Tea-
Room. Pâtisserie maison. Arrang.
pour familles, sociétés, courses d'é-
coles. Prospectus

Tél. (027) 5 51 06 **H. TOSSELLO**, propr.

**Auberge
de la Jeunesse**

Château d'Oex

A proximité du village. 70
places, 7 dortoirs, 3 cuisines,
1 réfectoire.

**S'adresser à M. G. Ramel à
Château d'Oex, tél. 4 62 82**

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne ou ses agences dans le canton, reçoit
les dépôts de sa clientèle et voue toute son atten-
tion aux affaires qui lui sont confiées.

BUGNAUX sur ROLLE (30 minutes)

Toutes facilités pour écoles
E. Chassot

Tél. (021) 7 54 82

De la logique de l'enfant à la logique de l'adolescent, par B. Inhelder & J. Piaget. Paris, P.U.F., 1955.

La connaissance qui nous est proposée du développement de l'intelligence chez l'adolescent résulte, nous apprennent les auteurs, de la convergence entre les recherches expérimentales de l'un et les élaborations théoriques de l'autre. On y retrouve, en effet, les préoccupations de Piaget, sa recherche d'une théorie des « structures » qui unifie toutes les opérations de l'intelligence, logiques et mathématiques, et soit explicable génétiquement. Mais on note aussi, dans le dernier chapitre dû à la plume du professeur à la Sorbonne, un intéressant effort de définition du point de vue psychologique pur qui est le sien par rapport à d'autres points de vue (**grosso modo**, le psychophysiologique et le sociologique) que jusqu'ici il a paru négliger, aux yeux de certains. Il semble que la classique antinomie Piaget-Wallon est bien en train de se dissoudre.

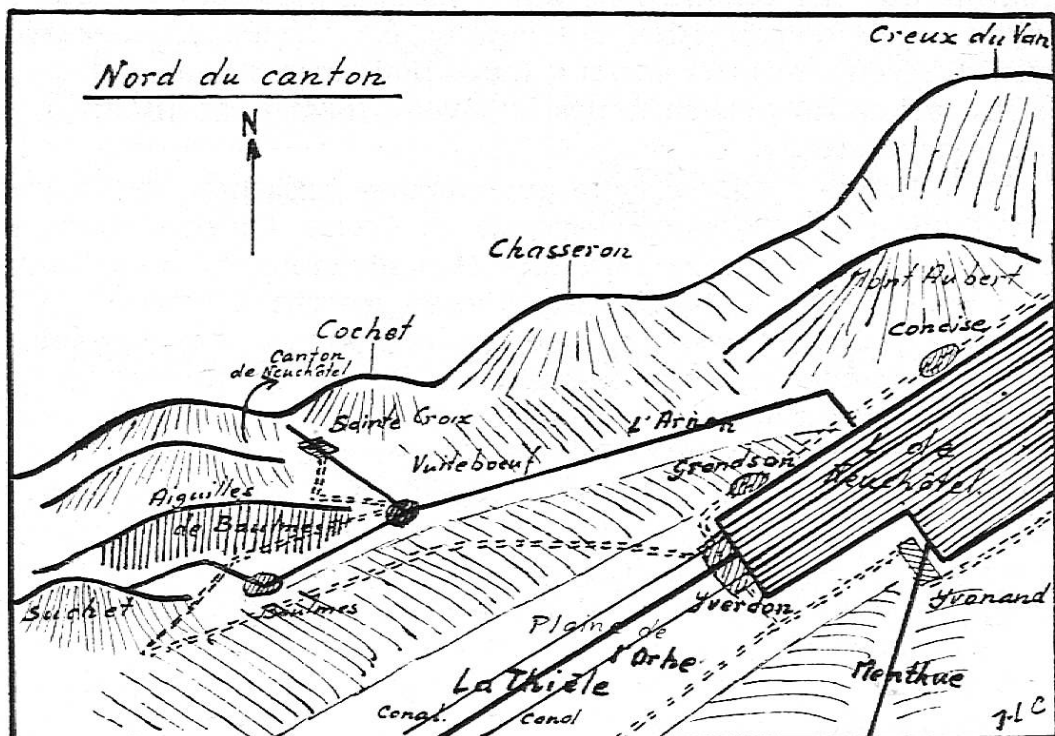
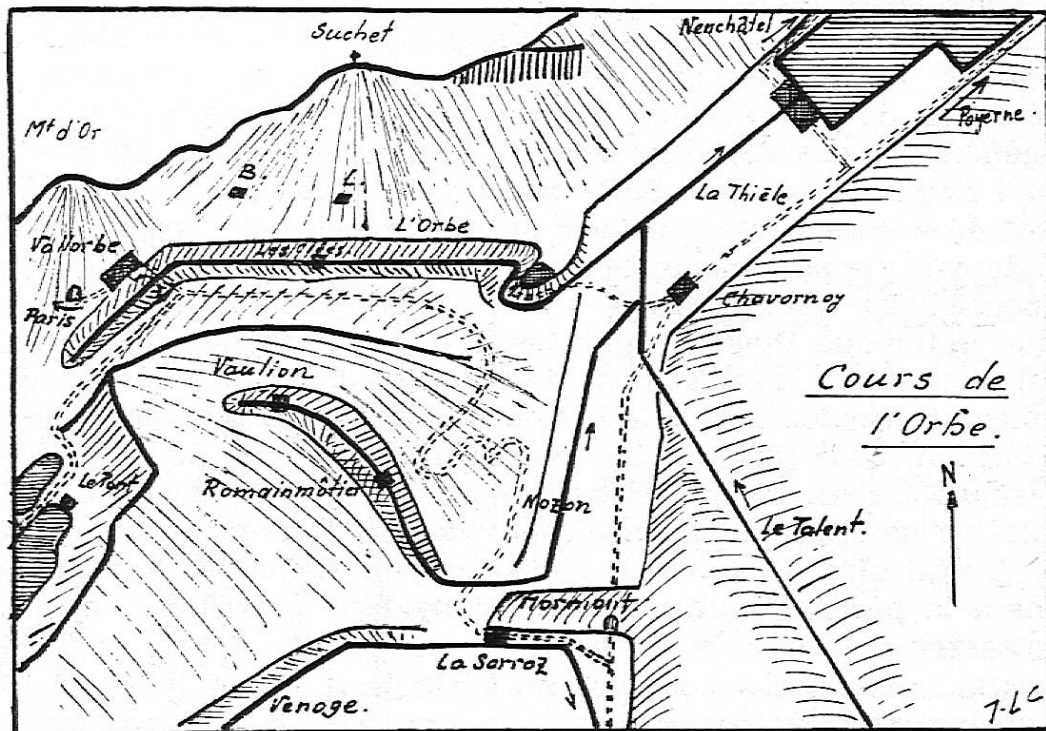
Mais l'intérêt le plus évident de l'étude est pédagogique. Le travail expérimental effectué par Mlle Inhelder et ses collaborateurs à l'Institut J.-J. Rousseau nous fait voir les mécanismes généraux de la pensée formelle (capable d'opérer sur le possible et non seulement sur le réel) qui apparaît à l'adolescence et constituera la structure même de la pensée adulte. A vrai dire, tel qu'il est rapporté dans cet ouvrage, il ouvre des horizons à la pédagogie, mais suscite, dans cette perspective même, une triple attente :

1. Mlle Inhelder nous promet un autre ouvrage où il sera fait état, sous leur aspect plus particulier, des mécanismes de l'induction expérimentale chez l'adolescent.

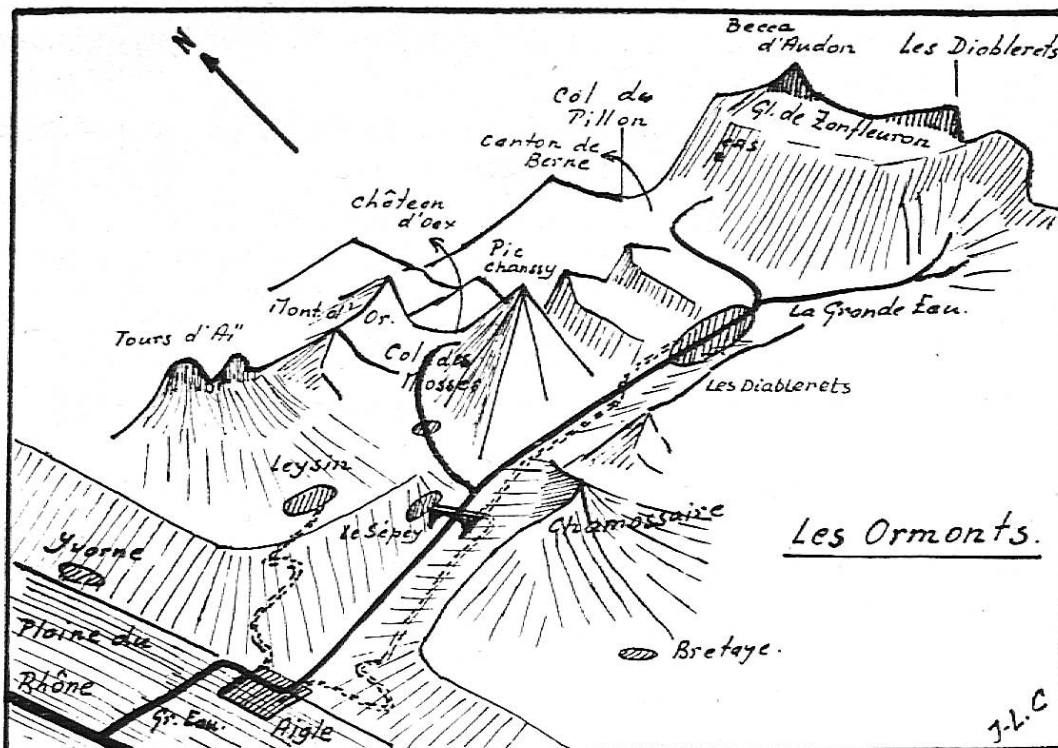
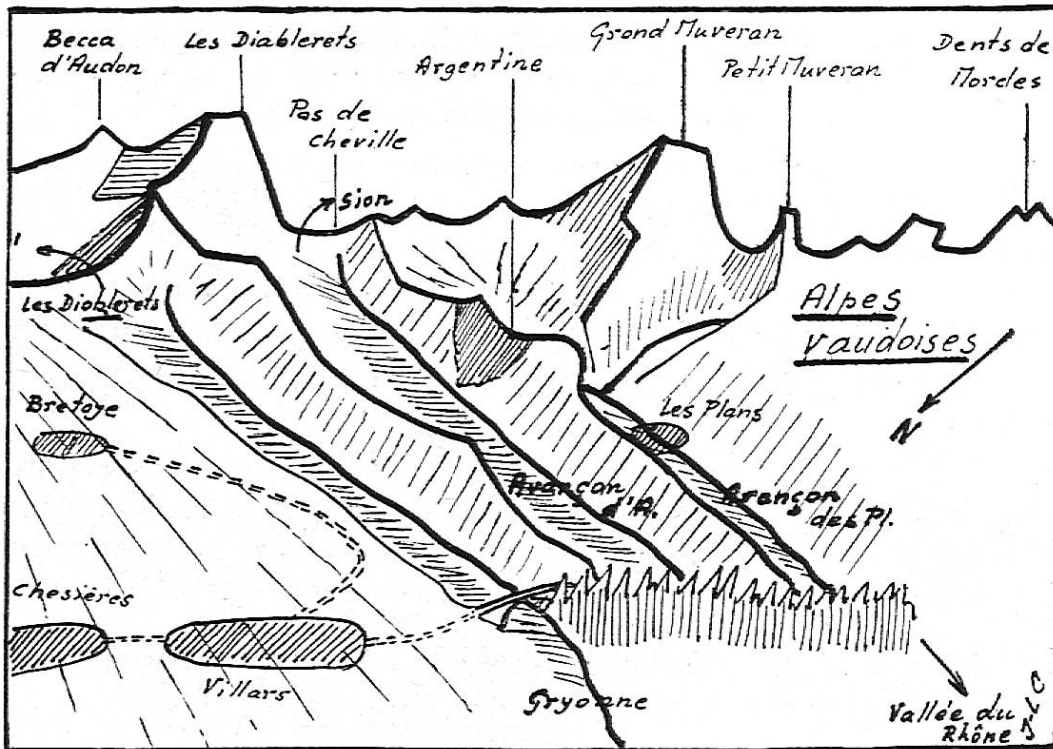
2. Les travaux de Mlle Inhelder, comme ceux antérieurs de Piaget, dont toute la valeur réside dans la finesse de la méthode clinique (d'observation individuelle) qui est la leur, demandent à être étalonnés. On voudrait que les échantillons expérimentaux fussent définis, qu'un âge moyen précis d'acquisition des notions fût calculé, et cela relativement aux différents milieux sociaux (nous nous demandons, par exemple, si dans les tâches les plus difficiles le niveau formel est atteint à 15 ans et même jamais atteint).

3. Les recherches comme celle qui nous est présentée ici aboutissent à la formulation de lois psychologiques générales. Qu'en déduire sur le plan pédagogique ? Rien, en fait, directement, sinon la justification de certaines hypothèses. Mais ces hypothèses restent à vérifier, tant la situation de l'élève et celle du sujet en laboratoire sont dissemblables. Nous nous demanderons, par exemple, si l'accès au niveau formel tel qu'il est défini en laboratoire est une condition de la compréhension des connaissances impliquant le raisonnement, ou si au contraire le maniement de ces connaissances est en état d'accélérer l'avènement à la pensée formelle. Dans un cas comme dans l'autre, il s'agira de déterminer les conditions pédagogiques dans lesquelles le processus se déroulera le plus favorablement. On voit qu'après le travail du psychologue doit venir celui du psychopédagogue, en liaison étroite avec les maîtres, et si les moyens leur sont donnés de développer la recherche pédagogique, un livre comme celui de Mlle Inhelder et J. Piaget laisse entrevoir les possibilités qui s'ouvrent à elle.

Croquis panoramiques



Croquis panoramiques



Pour classes O.P.**JARDINIERS**

Le jeune jardinier A. a une place où il est payé fr. 105.— par mois, plus la pension complète. Son camarade B. est payé fr. 210.— par mois, mais doit payer fr. 4.50 par jour, pour sa chambre et sa nourriture.

Lequel gagne le plus et combien par an (360 jours) ?

Nous avons reçu 270 oignons de jacinthes, dont $\frac{1}{3}$, à fr. 1.40 la dz. et le reste, à 40 c. les trois pièces.

Combien avons-nous à payer ?

Autour d'un massif rond, de 2,5 m. de diamètre, court un chemin large de 1 m. Celui-ci doit être bordé des 2 côtés par des plantes de buis.

Combien faut-il en tout de ces plantes, si leur éloignement est de 5 cm. ? (Faire un croquis.)

On met au concours la plantation et l'entretien d'un parc public. A quel prix pouvons-nous soumissionner, si nous faisons le devis suivant :

Plantes : 56 gros géraniums, à 60 c. pièce ; 92 plus petits, à 40 c. pièce ; 36 asparagus, à 80 c. pièce et 72 oignons de tulipes, à 15 c. pièce, avec un supplément de 20 % pour les risques.

Travail : 9 h., à fr. 1.20 ; 45 h., à 60 c., avec 30 % de supplément du montant des salaires pour les frais généraux.

APPAREILLEURS

L'ouvrier Meier, dont le salaire est de fr. 3.60 l'h. subit un accident.

Combien recevra-t-il pour une incapacité de travail de 96 h., si l'assurance lui paye seulement le 80 % du salaire ?

Calculer le poids d'une plaque d'aluminium de 2000/1000 mm., épaisse de 0,75 mm. Poids spécifique 2,6.

Un boiler qui chauffe 100 litres d'eau de 15° à 90°, consomme 7825 calories. Quel est son rendement effectif en % ?

Un boiler, qui contient 115 l., a un diamètre de 38 cm.

Calculer sa longueur.

PHOTOGRAPHES

Pour 11 prises photographiques industrielles, le devis s'établit comme suit :

Matériel : 22 films à fr. 14.— la dz. ; 22 feuilles de papier à fr. 25.— le cent.

Salaire : prises de vues à l'intérieur fr. 10.— ; travail d'atelier 1 heure par prise à fr. 3.90.

Frais généraux : 70 % des salaires.

a) Quel est le prix de revient ?

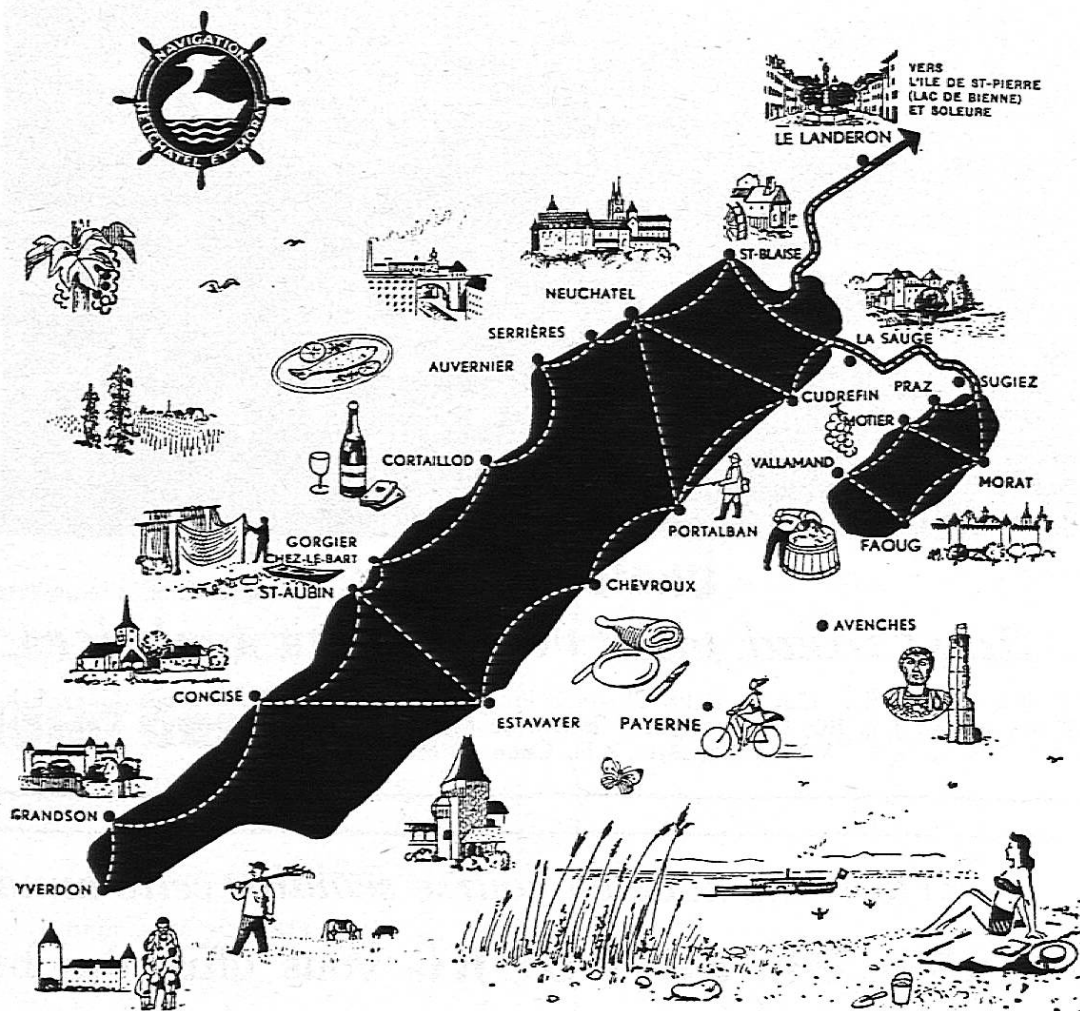
b) Combien devra payer le client, si pour les risques et bénéfices on ajoute 25 % du prix de revient et en plus fr. 17.60 pour d'autres frais.

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

La société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat

vous conduira dans vos sites préférés...



... et vous propose une croisière sur les lacs de Neuchâtel, Morat et Bienne et les canaux de la Broye et de la Thielle. Services quotidiens Neuchâtel-Estavayer, Neuchâtel-Morat et Morat-Vully à partir du 22 mai. Fortes réductions aux écoles (jusqu'à 60 %). Organisation de bateaux spéciaux à conditions avantageuses pour toutes destinations des trois lacs.

Demandez notre PROGRAMME 1955 DES EXCURSIONS POUR ÉCOLES, Prospectus et renseignements à la direction à Neuchâtel, tél. (038) 5 40 12.

Restaurant de la Barboleusaz

Pension sur GRYON Arrêt du train

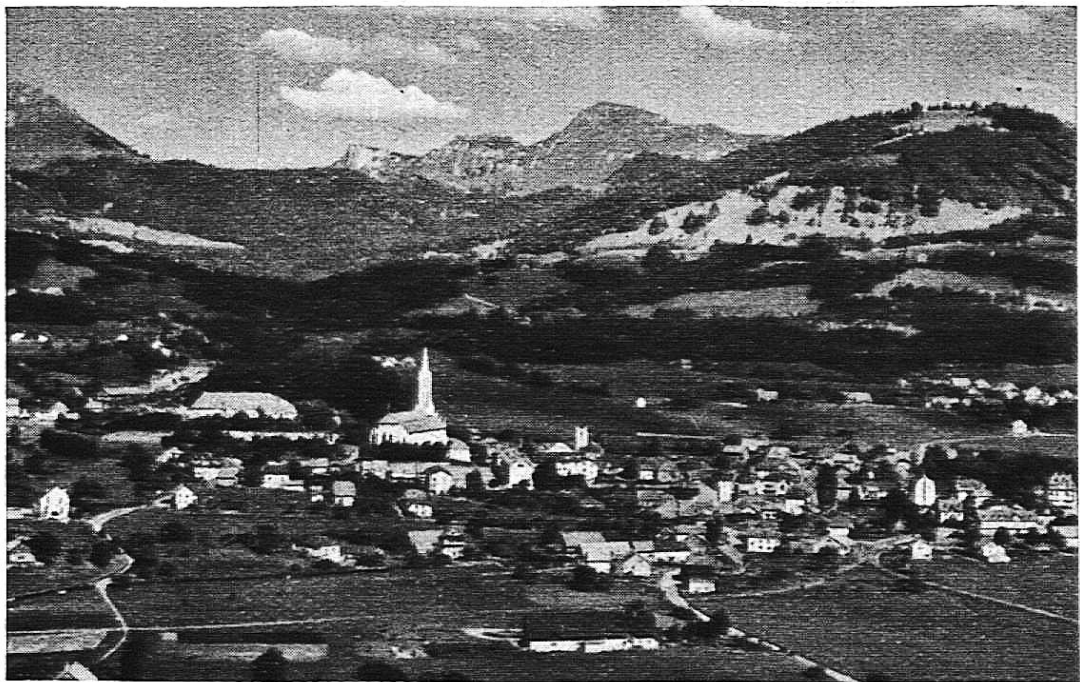
Alt. 1220 m.

Tél. (025) 5.33.37

A. Chappuis, propr.

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?



Châtel-St-Denis

Pays idéal pour vos courses scolaires

EXCURSIONS : Col de Belle-Chaux 3 h., Col de Lys 3 h. 30, Lac des Jons 1 h. 30, Vanil des Artses 4 h. 30, Les Pléiades 2 h. 30, Le Molard 3 h., Le Niremont 2 h., Le Moléson 4 h., Corbetta 2 h., Cape au Moine 4 h. 30

Où irons-nous en course scolaire cette année ?

Le PAYS DE FRIBOURG vous offre des buts magnifiques.

Avec les **CHEMINS DE FER FRIBOURGEOIS** et leurs services d'AUTOBUS et d'AUTOCARS, vous voyagerez sûrement et confortablement.

Renseignements: FRIBOURG tél. (037) 2 12 61 - BULLE tél. (029) 2 78 85



Nos voyages organisés

*Projets et devis sans engagement.
Conditions spéciales pour Sociétés,
Ecoles, Pensionnats, etc.*

Le MONT-PÈLERIN sur Vevey

La belle esplanade fleurie du Haut-Lac, par le funiculaire.
Elèves du 1^{er} degré: montée Fr. 0.60, aller et retour
Fr. 0,80. Elèves du 2^e degré: montée Fr. 1. —, aller et retour
Fr. 1.40. Restaurant-Tea Room de la Gare, tél. 5 18 49

Tous renseignements par Direction VCP à Vevey. Tél. 5 29 12

VERS-L'ÉGLISE

HOTEL-PENSION MON-SÉJOUR
en face des Diablerets

Pension famille
Cuisine française
Dortoir pour écoles
et sociétés indépendant
de l'hôtel.

C. Hangartner & Morel, propr. Tél. (025) 6 42 26

Au corps enseignant!

Le lac de Bret

Un joli but pour votre course
d'école

Potage légumes excellent,
50 ct., à volonté.

Site idéal
au pied de la Tour de Gourze.

Hôtel des Sports

LES DIABLERETS

*Lits pour classe entière à
prix intéressants.*

Restauration.

André Narbel

Tél. (025) 6 42 80

Vos imprimés

*seront
exécutés
avec goût
par l'*

Imprimerie
CORBAZ S.A.
Montreux

LAVEY-LES-BAINS

Eau sulfureuse la plus radioactive des eaux thermales suisses

RHUMATISMES

Affections gynécologiques

Catarrhes des muqueuses - Artériosclérose - Phlébites

Troubles circulatoires

MAI-SEPTEMBRE

Nationale Suisse
B e r n e

J. A. — Montreux



Pour toutes vos opérations
bancaires adressez-vous à

LA SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

GENEVE LAUSANNE
NEUCHÂTEL LA CHAUX-DE-FONDS
LE LOCLE NYON AIGLE MORGES

Capital et Réserves Fr. 235 millions



La bonne adresse
pour vos meubles

**Choix de 200 mobiliers
du simple au luxe**

1000 meubles divers

AU COMPTANT 10 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités
depuis 15 fr. par mois



MONTREUX, 14 mai 1955

XCI^e année — N° 19

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux 11 b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

NOUVELLES ÉDITIONS

Carte du canton de Vaud

Echelle 1:150 000. Format 63×67 2.95

Nouveau tirage, après révision complète, de cette belle carte scolaire, utilisable également pour le tourisme.

Manuels de sciences naturelles à l'usage de l'enseignement secondaire

ROBERT DELACRAUSAZ

Chimie

Un volume de 236 pages, avec 112 illustrations et 1 hors-texte en couleurs, sous couverture souple en carton presspan 6.85

Réédition comportant des améliorations de détail. L'ouvrage peut satisfaire à divers programmes.

Récente réimpression dans la même collection:

D. AUBERT - **Botanique**

Avec 103 figures et 8 hors-texte, relié 6.50

M. SALLAZ

I verbi italiani

7e édition 1.90

G. BONNARD

Les verbes anglais

2e édition 2.75

PIERRE KOHLER

Histoire de la littérature française

Volume I, 2e édition.

Un volume de 276 pages, avec 32 illustrations hors texte, relié . . . 7.85

Le manuel de Kohler, destiné à l'enseignement secondaire et moyen, constitue une évocation palpitante des lettres. Cette édition a été sensiblement remaniée par l'auteur à la lumière de récentes études.

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHÂTEL - VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE - ZÜRICH

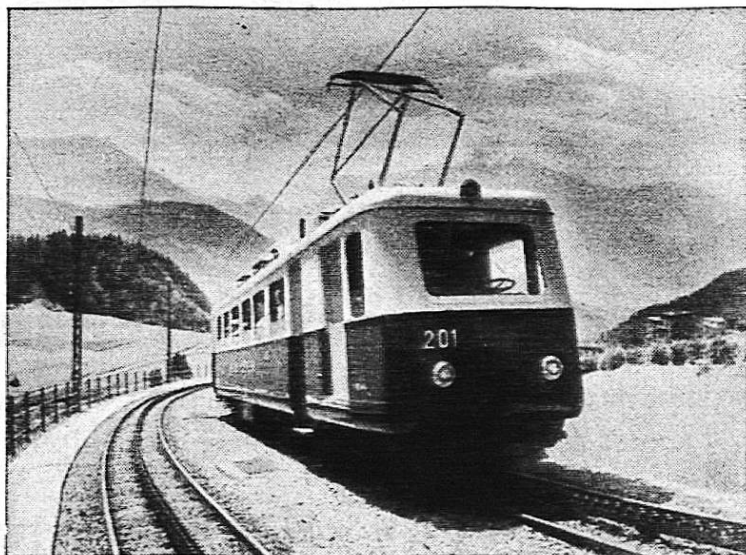
Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

Lac Léman

Buts de promenades nombreux et variés. Les bateaux de la **Compagnie Générale de Navigation** délivrent les **billets collectifs** sans demande préalable. Abonnements kilométriques. **Abonnements de vacances** (7 jours ouvrables) depuis **Fr. 24.** —

Pour tous renseignements, s'adresser à la DIRECTION A OUCHY-LAUSANNE, tél. 26 35 35
ou au BUREAU DE LA COMPAGNIE A GENÈVE, Jardin-Anglais, tél 24 46 09



Le chemin de fer

Aigle-Leysin

dessert une région idéale pour
les courses d'écoles

Plateau de Präfandaz

Lac d'Aï avec son jardin alpin
Lac de Mayen - Tours d'Aï et
de Mayen

Trains spéciaux sur demande
Tél. 2.21.15 à Aigle

TARIF pour écoles

Parcours	1er degré jusqu'à 16 ans		2me degré de 16 à 20 ans	
	S. C.	A. R.	S. C.	A. R.
Aigle C.F.F.				
Leysin-Village	1.20	1.70	1.70	2.60
Leysin-Feydey	1.30	2.-	2.-	3.-

BUGNAUX sur ROLLE (30 minutes)

Toutes facilités pour écoles

E. Chassot

Tél. (021) 7 54 82



Le Télé-Cabines

Les Diablerets - Isenau

dessert une magnifique région pour courses d'écoles à 1800 mètres. — Belle flore alpine.

Chemin de fer Aigle - Sépey - Diablerets

Sur demande : trains spéciaux. Renseignements : Aigle, Tél. (025) 2 21 15

Restaurant d'Isenau

STATION SUPÉRIEURE DU TÉLÉ-SIÈGE

Téléphone (025) 6 42 88 — Vue magnifique

Dortoirs — Conditions favorables pour écoles

Même direction : HOTEL VICTORIA, Les Diablerets, Tél. (025) 6 41 06
ROBERT HENCHOZ